

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES SERVICES

DEFINITION :

Les présentes conditions générales d'utilisation des services sont conclues entre l'entreprise ECHO CANIN représentée par Mme GEOFFROY Mathilde, dont le siège se situe 1 RUE DES COTEAUX 31530 SAINT PAUL SUR SAVE, immatriculée sous le numéro SIRET : En attente d'immatriculation

On entend par « Le client », le(s) bénéficiaire(s) des prestations d'ECHO CANIN mentionné(s) sur le contrat.

On entend par « prestations », l'ensemble des services proposés par ECHO CANIN à savoir : Bilan comportemental, séance d'éducation ou de rééducation, conseil à l'adoption, cours collectif à l'extérieur, l'entraînement médical (ou medical training), et l'ensemble des forfaits (5 séances, 10 séances, maternelle pour chiot).

OBJET :

Les présentes conditions d'utilisation des services visent à définir les relations contractuelles entre ECHO CANIN et LE CLIENT ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué auprès d'ECHO CANIN. Les présentes conditions d'utilisation des services prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par ECHO CANIN.

ECHO CANIN se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment sans préavis : les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de règlement par LE CLIENT.

CARACTERISTIQUES DES SERVICES PROPOSES :

Les services proposés sont ceux qui sont présentés sur le site internet www.echocanin.fr et qui sont accompagnés d'un descriptif. Ces services sont proposés tant qu'ils sont visibles sur le site.

ECHO CANIN propose également des prestations personnalisées dont la nature sera toujours détaillée et accompagnée d'un devis, sur demande du Client.

TARIFS :

Les tarifs applicables aux services d'ECHO CANIN seront ceux indiqués sur le présent contrat. Les déplacements d'ECHO CANIN sont gratuits dans un rayon de 30km, et seront facturés au-delà à hauteur de 0.50€ le kilomètre.

MODALITE DE PAIEMENT :

Le paiement est exigible à la signature de ce présent contrat. Le règlement s'effectue selon la volonté d'ECHO CANIN, en espèces ou par chèque (banque domiciliée obligatoirement en France et en Euros).

Sous réserve de l'accord d'ECHO CANIN, l'encaissement des chèques peut être échelonné sur demande.

ANNULATION et RETRACTATION:

LE CLIENT dispose à la date de la signature et conformément à l'article L121-20 du Code de la Consommation, d'un délai de rétractation de 7 jours, sous réserve que les prestations détaillées dans le forfait n'aient pas déjà commencées. Passé ce délai, les forfaits ne sont pas remboursables.

Toute prestation exécutée est due dans son intégralité sans possibilité de remboursement.

Tout rendez-vous non annulé plus de 48h en avance sera dû dans son intégralité.

ECHO CANIN se réserve le choix d'annuler ou de reporter les cours en cas de fortes précipitations ou de conditions météorologiques entraînant un risque pour la santé des chiens. ECHO CANIN s'engage à avertir au plus vite LE CLIENT et à lui proposer un autre rendez-vous à une date convenant aux deux parties.

RESPONSABILITE :

ECHO CANIN n'est tenue que par une obligation de moyens.

Elle ne pourra être tenue responsable de blessures faites aux chiens ou par les chiens présents, l'animal restant en permanence sous la responsabilité de son maître qui doit être présent lors de chaque prestations. ECHO CANIN, ne pourra en aucun cas être tenue responsable de quelques préjudices que ce soit, qu'il soit causé directement ou indirectement par ses prestations, pendant et après la période couverte par les services dispensés. Les frais vétérinaires éventuels restent en leur totalité à la charge du propriétaire. Les propriétaires sont responsables des dégâts ou blessures occasionnées par leur chien.

ECHO CANIN se réserve le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute prestation convenue, notamment si :

- La demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur.
- Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2, décrits dans la loi du 6 janvier 1999, ne présentent pas une photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile, la déclaration en mairie et le permis de détention de chiens de catégorie, avant la prestation
- Si le Chien n'est pas à jour de vaccins, et/ou traité contre les puces et les tiques
- Si le Chien est malade (notamment s'il s'agit d'une maladie contagieuse)
- S'il s'agit d'une femelle en chaleur
- Si le Chien n'est pas couvert par la responsabilité Civile de son propriétaire : LE CLIENT.
- Si le Client fait preuve de brutalité et de violence sur son chien, manque de respect aux membres d'ECHO CANIN et à ses clients, utilise des méthodes d'éducation contraires à ce que dispense ECHO CANIN.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de la part d'ECHO CANIN, aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé par LE CLIENT.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site internet www.echocanin.fr et des documents émanant de l'entreprise ECHO CANIN sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'ECHO CANIN. Seule l'utilisation pour un usage privé est autorisée. Toute reproduction partielle ou totale de tout ou partie des éléments figurant sur ce site est interdite.

REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales d'utilisation des services sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.